

# Factsheet: Pictet EUR Short Mid-Term Bonds P dy EUR

Rapport mensuel au 31-10-24

Durée indéterminée

Catégorie: Short Mid term Bonds

VNI: 77,02 EUR

#### Politique d'investissement

Objectif Augmenter la valeur de votre investissement par des revenus et un croissance de l'investissement tout en s'efforçant de réduire la volatilité.

Indice de référence JP Morgan EMU Government Bond Investment Grade 1-3 Years (EUR). Utilisé pour la surveillance des risques, l'objectif de performance et la mesure de la performance.

Actifs en portefeuille Le Compartiment investit principalement dans des obligations à courte et moyenne échéance (dont les cours sont moins sensibles aux variations des taux d'intérêt) libellées pour la plupart en euros (EUR). Ce Compartiment peut investir dans n'importe quel secteur et n'importe quelle qualité de crédit. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire.

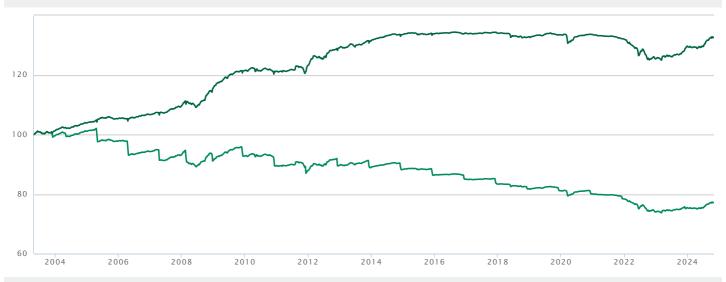
Dérivés et produits structurés Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture) et à des fins d'optimisation de la gestion du portefeuille. Il peut utiliser des produits structurés pour s'assurer une exposition aux actifs en portefeuille.

Devise du Compartiment EUR

Processus d'investissement Dans sa gestion active du Compartiment, le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison d'analyse des marchés et d'analyse des émetteurs afin de constituer un portefeuille de titres dont il estime qu'il offre les meilleurs rendements ajustés au risque par rapport à l'indice de référence. L'approche de gestion du Compartiment utilise des contrôles stricts du risque. Le gestionnaire d'investissement peut investir dans des émetteurs possédant n'importe quel profil environnemental, social et de gouvernance (ESG). Il peut mener un dialogue avec des émetteurs afin d'avoir une incidence positive sur les pratiques ESG, catégorie de produits relevant de l'article 6 du SFDR. Même si le Gestionnaire d'investissement peut s'écarter à sa discrétion des titres et pondérations de l'indice de référence, la performance du Compartiment présentera probablement des similitudes avec celle de l'indice.

Cette politique de placement fait partie intégrante de la fiche d'informations clés. Le capital et/ou le rendement n'est/ne sont pas garanti(s) ou protégé(s). La décision d'investir dans l'OPC doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs de l'OPC promu : ce fonds est SFDR art.6

#### Évolution de 100 € investis dans ce compartiment depuis 29-04-03 au 31-10-24



Pictet EUR Short Mid-Term Bonds P dy EUR (sans les dividendes bruts éventuels)

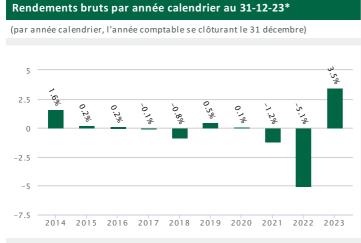
Pictet EUR Short Mid-Term Bonds P dy EUR (compte tenu des dividendes bruts éventuels réinvestis)

Source: Infront, basée sur les informations fournies par des tierces parties. Le graphique est basé sur les années précédentes et ne constitue donc pas d'indicateur fiable pour l'avenir.

#### Rendements

Rendements bruts cumulés (moins d'un an) et annualisés (un an ou plus) au 31-10-24*										
	1 mois	3 mois	YTD*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création		
Pictet EUR Short Mid-Term Bonds P dy EUR	-0,26%	+0,90%	+2,07%	+3,76%	+0,03%	-0,20%	-0,08%	+1,31%		

<sup>\*</sup> depuis le début de l'année



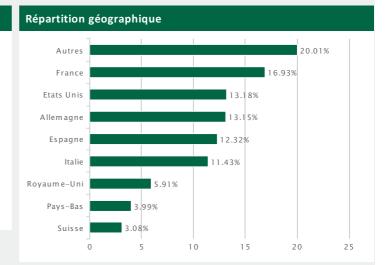
# Pictet EUR Short Mid-Term Bonds P dy EUR

<sup>\*</sup> Les rendements bruts mentionnés sont calculés dans la devise du fonds (compartiment de sicav), compte tenu des dividendes éventuels distribués et ne tiennent pas compte des éventuels frais d'entrée et de sortie ni des taxes. Les prestations indiquées sont celles du passé et ne constituent pas une garantie pour les prestations futures. Source: Infront

Dividend	es bruts	
Distribue (	ın dividende	Oui
Périodicité des dividendes		dividende annuel
Dividende	s historiques	
2023	Date de paiement	11-12-23
	Date ex-dividende	05-12-23
	Dividende brut	1,04 EUR
2022	Date de paiement	12-12-22
	Date ex-dividende	06-12-22
	Dividende brut	0,46 EUR
2021	Date de paiement	10-12-01
	Date ex-dividende	06-12-21
	Dividende brut	0,78 EUR
2020	Date de paiement	10-12-20
	Date ex-dividende	04-12-20
	Dividende brut	1,10 EUR
2019	Date de paiement	10-12-19
	Date ex-dividende	04-12-19
	Dividende brut	1,07 EUR

## Composition

Positions principales	
Deutschland Rep 0% 15.05.2036 Uns	3,47%
France O.A.T. 1.25% 25.05.2034 Uns	1,96%
Spanish Gov'T 2.55% 31.10.2032 Sr	1,80%
Deutschland Rep 0% 15.08.2052 Uns	1,54%
Btps 0.95% 01.03.2037 Sr	1,47%
Btps 2.45% 01.09.2033 Sr	1,45%
Spanish Gov'T 2.35% 30.07.2033 Sr	1,39%
Btps 3.45% 01.03.2048 Sr	1,28%
Cp Barry Callebaut Zero % 22.10.2024	0,92%
Cp Elis Zero % 13.12.2024	0,91%



## Caractéristiques

# Général

# Risque plus faible Risque plus élevé 1 2 3 4 5 6 7

Factsheet: Pictet EUR Short Mid-Term Bonds P dy EUR

Type de parts de la classe d'actions Actions de distribution

Taille de la classe d'actions 1.409.098,75 EUR
Taille du compartiment 220.716.383,44 EUR

Nombre de parts de la classe

d'actions

18.241.18

Devise EUR

Code ISIN LU0167159309

Benchmark JP Morgan EMU Government Bond

Investment Grade 1-3 Years (EUR)

Horizon d'investissement Minimum 1 an

Structure juridique Compartiment de la société

d'investissement de droit Iuxembourgeois Pictet

iuxeilibourgeois F

Compartiment de Pictet

Service financier CACEIS Belgium S.A.. Avenue du

Port 86C b320, B-1000 Bruxelles

Distributeur Banque Nagelmackers S.A., Rue

Montoyer 14, 1000 Bruxelles

Société de gestion Pictet Asset Management (Europe)

S.A.

Domicile Luxembourg

Gestionnaire(s) Frédéric Salmon

Justine Vroman Mathieu Magnin

#### Valeur nette d'inventaire (VNI)

Première VNI de 100,00 EUR au 29-04-03

la classe d'actions

Périodicité quotidiennement

Publication sur <a href="http://www.beama.be">http://www.beama.be</a>
le site internet
<a href="https://www.tijd.be">https://www.tijd.be</a>

https://www.tijd.be https://www.lecho.be

https://www.am.pictet/nl/belgium/individual/funds

#### Souscription minimale

Minimum de souscription initial 0,00 EUR

#### Dates appliquées pour les ordres

Ordres reçus par Nagelmackers 15H00 jour J (jour ouvrable).

avant

Date d'évaluation du cours J
Date-valeur J+3

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la catégorie 2 sur 7, c'est-à-dire une catégorie de risque peu élevée. Ce chiffre indique que le risque de pertes dues aux performances futures est faible et que les mauvaises conditions du marché ont très peu de chances de nous empêcher de vous rembourser. Attention au risque de change. Il est possible que la devise de votre région soit différente de la devise du produit. Il est possible que vous receviez des paiements dans une devise différente de celle de votre région, et le rendement final que vous obtiendrez pourrait donc dépendre du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas repris dans l'indicateur synthétique de risques. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le prospectus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous pourriez bénéficier d'un système de protection des consommateurs. L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Pour un aperçu complet des risques de ce fonds, veuillez vous référer à la section correspondante du prospectus, disponible auprès du prestataire de services financiers ou sur le site Internet.

#### **Frais**

Frais d'entrée (par souscription) maximum 5%

Frais de sortie Pas d'application

Frais de gestion 0,3%

Frais courants 0,5476%. Les frais courants

indiqués sont basés sur le dernier exercice financier du fonds. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation: 0,5% Coûts de

transaction:0,0476%

Frais de conversion Max. 2.00%

Commission de performance Pas d'application

Swing price D'application. Pour plus

d'informations, veuillez vous référer à la section

correspondante du prospectus.

Anti-dilution levy Pas d'application

Droits de garde sur compte-titres Gratuit en cas de dépôt sur un

compte-titres chez Nagelmackers

S.A.

## Fiscalité belge

Taxe sur Opérations de Bourse (TOB.)\*

Pas d'application

Précompte mobilier sur dividende\*

30%

Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS

30%

Précompte mobilier sur plus-value de créances (TIS BIS) de 30% pour tout investisseur personne physique résident fiscal belge sur tout ou partie de la plus-value réalisée lors du remboursement de part(s) de fonds de placement qui investissent plus de 10% de leurs actifs directement ou indirectement en créances (obligations, liquidités...). En

cas de moins-value, aucun précompte mobilier n'est dû.

\* Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

#### **Documents** 🔁 Document d'informations clés français 🔁 <u>Document d'informations clés</u> néerlandais Prospectus 2 français Prospectus Prospectus anglais 🔁 Rapport annuel francais Rapport annuel anglais Rapport annuel néerlandais Rapport semestriel

Le prospectus, le document informations clés pour l'investisseur, l'estimation des frais avant transaction et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur le site web : <a href="https://www.assetmanagement.pictet">https://www.assetmanagement.pictet</a>

#### Lexique

**HIGH YIELD BONDS:** Titres à revenu fixe émis par des sociétés ayant une mauvaise notation de crédit. Ils offrent des rendements plus élevés, mais sont associés à des risques plus grands pour les investisseurs.

EMERGING MARKETS HARD CURRENCY: titres à revenu fixe de tout type d'émetteur des pays émergents, émis en devise forte (USD ou EUR)

FIXED INCOME: Placements au taux fixes, comme des obligations et des liquidités.

**INVESTMENT GRADE:** Notation de crédit des titres à revenu fixe, par laquelle les agences de notation certifient une bonne à très bonne solvabilité. Ceci signifie un rating de BBB- ou supérieur chez Standard & Poor's ou un rating identique chez Moody's ou Fitch. Pour ces obligations, on suppose que le risque de défaut est inférieur à celui des obligations assorties d'une faible note de crédit. « Défaut de paiement » se réfère à une société qui n'est plus en mesure d'effectuer des paiements d'intérêts ou de rembourser l'investissement initial.

**VOLATILITÉ:** La variation du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque encouru par l'investisseur est important.

**SOLVABILITÉ (RATING):** Mesure de la capacité d'une personne, d'un État ou d'une entreprise à payer ses dettes. Plus la solvabilité est élevée, plus il est facile d'obtenir des prêts auprès de tiers.

**SWING PRICING:** Le swing pricing est une technique qui sert à éliminer l'impact négatif sur la valeur nette d'inventaire d'un fonds ou compartiment provoqué par les entrées et sorties de participants dans ce fonds ou compartiment. Cette technique vise à protéger les participants du fonds ou compartiment qui ne veulent pas en sortir. Dans la pratique, ce sont les participants entrants ou sortants qui supportent les coûts engendrés par leurs transactions.

AUTRE: La mention "Autre" présente sur un graphique fait référence aux instruments qui ne figurent pas dans la répartition appliquée.

**PAYS EMERGENTS:** Les marchés émergents sont des nations où l'activité sociale et entrepreneuriale se développe rapidement et qui sont sur la voie de l'industrialisation.

**Taxe anti-dilution:** Le fonds peut choisir de facturer des frais supplémentaires à l'entrée ou à la sortie. Cela n'est possible que lorsqu'un seuil prédéterminé est dépassé. Le produit de la taxe est directement affecté au fonds.

**SFDR:** Le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) est une réglementation européenne introduite pour améliorer la transparence sur le marché des produits d'investissement durable, pour empêcher l'écoblanchiment et pour accroître la transparence sur les déclarations de durabilité faites par les acteurs du marché financier.

répartition des échéances: répartition (graphique) des échéances des obligations

répartition par notation: Distribution (graphique) des notations des obligations dans le portefeuille du fonds.

#### Informations légales

- Par le terme « fonds », il faut comprendre sicav (société d'investissement à capital variable), ou le compartiment de la sicav, ou un fonds commun de placement.
- Il convient de prendre toute décision d'investissement dans l'instrument financier visé dans le présent document après avoir pris connaissance de la version la plus récente du prospectus et des Informations Clés pour l'Investisseur.
- Les informations reprises dans ce reporting ne tiennent pas compte de la situation financière, de l'expérience, des connaissances et des objectifs d'investissement propres à chaque investisseur : il est dès lors indiqué à chaque investisseur potentiel de recueillir des informations supplémentaires auprès de son agence Nagelmackers.
- La rédaction de ce document s'effectue par Nagelmackers sur la base de sources sélectionnées avec la plus grande attention, et considérées complètes et fiables.

Editeur responsable: Banque Nagelmackers S.A., Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles - 0404.140.107

Toute plainte peut être adressée à l'attention du service Plaintes de Banque Nagelmackers S.A. (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via Plaintes@nagelmackers.be. Vous pouvez aussi vous adresser à au promoteur de l'OPC: Pictet Asset Management (Europe) SA, 15 avnue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg ou à l'autorité compétente pour les services bancaires et d'investissement ainsi que pour la distribution d'instruments financiers (Ombudsman pour les contentieux financiers, Boulevard du Roi Albert II 8 à 1000 Bruxelles) via Ombudsman@Ombudsfin.be.

Pour un aperçu de vos droits en tant qu'investisseur, veuillez consulter cette page web: https://www.nagelmackers.be/fr/services/investir-chez-nagelmackers/vos-droits-en-tant-qu-actionnaire Les droits de l'investisseur sont disponibles en néerlandais et en français.

Powered by

